

DÉLIBÉRATION N° 2012-06-18

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 juin 2012

Président: Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, M. Olivier COLLO (pouvoir de Mme Martine ARNAL) M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET), M. Jean-Luc PESSEY, Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir de M. Kamel EL FEDIL), M. Pierre Yves-STUCKI (pouvoir de Mme Pascale RENAUD), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, Mme Daniella TROCHU, M. Guy HEMET (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, Mme Christine de la FERTE (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés: M. Michel COLIN, M. Philippe NOYER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M Christian MAMY (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Martine ARNAL (pouvoir à M. Olivier COLLO), M. Jean-Roch GAILLET (pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Kamel EL FEDIL (pouvoir à Mme Roselyne LECOMTE), Mme Pascale RENAUD (pouvoir à M. Pierre Yves-STUCKI), à M. Patrick CONFETTI), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Frédéric BUONO, M. Erik LINQUIER, Mme Dana SOLECKI (pouvoir à M. Guy HEMET), Mme Marie-Annick (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel M. François LAMBERT, Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE), M. Michel BANCAL (pouvoir à Mme Christine de la FERTE), M. Michael THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Pierre Yves-STUCKI

Date de convocation : 19 juin 2012 Date d'affichage de la convocation : 19 juin 2012

> Nombre de conseillers en exercice : 72 Nombre de membres présents : 54

N° de l'ordre du jour :

2012.06.18 : Projet de déchèterie intercommunale sur Viroflay - Acquisition d'un terrain pour la construction d'une déchèterie sur la confinume de Viroflay.

☐ Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Vu la déclaration d'intention d'aliéner émise par le service des Domaines le 18 juin 2012 ;

Vu la délibération de la communes de Viroflay n°70/12 du 11 mai 2012 délégant à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc le droit de priorité pour l'achat d'une surface de 2507 m² issue de la parcelle cadastrée AB542 dont le numéro cadastral provisoire est AB 545 ;

Vu l'avis des Domaines du 1er juin 2012 estimant la valeur vénale du terrain d'une superficie de 2507 m² à 275 000 € ;

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc souhaite développer un réseau de déchèteries afin d'offrir un exutoire aux déchets dont la collecte et le traitement ne peuvent être pris en compte dans les collectes de déchets ménagers en porte à porte ou sur des points d'apport volontaire. Il s'agit notamment de recevoir les encombrants, les gravats, le bois, les déchets verts, les métaux ferreux et non ferreux, le carton, les déchets dangereux des ménages, les déchets électriques et électroniques, les pneumatiques, les huiles, vêtements et autres emballages.

La commune de Viroflay a été retenue pour l'implantation d'une déchèterie.

Ce projet de déchèterie doit faire l'objet d'une demande de permis de construire et est soumise à déclaration sous la rubrique n°2710 selon l'arrêté du 02/04/97.

Cette construction prend en compte le plan local d'urbanisme, la règlementation relative aux installations classées pour l'environnement, les contraintes techniques inhérentes au terrain et les impératifs d'intégration paysagère. Il est prévu d'aménager 8 quais accessibles depuis une plate forme surélevée avec un local gardien. Des zones de stockage seront installées pour les déchets dangereux des ménages et les déchets d'équipement électrique et électronique.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, le Conseil communautaire :

- 1) décide, après déclaration préalable de division, l'acquisition du terrain cadastré en section AB 545 sur la commune de Viroflay à l'exception des tréfonds au prix de 275 000 € susceptible de faire l'objet de compléments de prix comme indiqué à l'annexe ci-jointe ;
- 2) dit que les dépenses sont inscrites au budget 2012 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'article 2111 « terrains nus » ;
- 3) autorise le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 54

Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Directeur Général des Services

7 ter, rue Porte de Buc - 78 000 Versailles - Tél. : 01 30 83 03 10 - Fax : 01 39 53 96 14